

# Je comprends l'intérêt du dépistage précoce du cancer

**Le site du Docteur NATHALIE GRANDIN**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/nathalie-grandin](http://www.docvadis.fr/nathalie-grandin)



Validé par

le Comité Scientifique Oncologie

**Le dépistage et le diagnostic précoce du cancer constituent des enjeux majeurs, puisqu'ils augmentent les chances de guérison et diminuent les séquelles de la maladie et des traitements.**

## En quoi consiste le dépistage ?

Le dépistage consiste à détecter des lésions avant qu'elles ne deviennent cancéreuses (lésions précancéreuses) ou des cancers, les plus petits et au stade le plus précoce possible, avant même que n'apparaissent les premiers symptômes. Il permet d'agir très tôt avant que la maladie ne se développe trop. Le dépistage augmente considérablement les chances de guérison. Le dépistage ne signifie pas que vous avez un cancer, il a pour but de rechercher des lésions pré-cancéreuses ou cancéreuses et de mettre toutes les chances de votre côté pour en guérir, si vous êtes touché(e).

□

## Peut-on dépister tous les cancers ?

Le dépistage ne concerne pas tous les cancers : il n'est possible, en effet, que s'il existe un examen ou test fiable, permettant de détecter les lésions cancéreuses précoces ou précancéreuses.

Pour qu'un dépistage soit généralisé, il faut qu'un cancer remplisse trois conditions :

- qu'il existe une lésion pré-cancéreuse (ou un cancer débutant) facilement identifiable. (exemple : le polype colique);

- qu'il existe un test de dépistage fiable et acceptable par la population;
- qu'il existe un traitement efficace avec une grande différence de chances de guérison quand le diagnostic est précoce.

Le cancer du sein et le cancer colorectal font l'objet d'un dépistage généralisé. Le cancer du col de l'utérus est pour le moment dépisté à titre individuel. Concernant le cancer de la peau, c'est à vous de signaler toute modification d'un grain de beauté.

□



*Le cancer du sein et le cancer colorectal font l'objet d'un dépistage généralisé. Le cancer du col de l'utérus est dépisté a titre individuel. Concernant le cancer de la peau, c'est à vous de signaler toute modification d'un grain de beauté.*

## **Quels cancers font actuellement l'objet de dépistage ?**

Un dépistage généralisé est organisé en France :

- pour le cancer du sein, par la pratique de la mammographie systématique ;
- pour le cancer colorectal, par un test immunologique qui permet de détecter des traces de sang invisibles à l'oeil nu dans les selles.

Le cancer du col de l'utérus est certainement celui qui se dépiste le mieux. Ce dépistage est celui qui donne les meilleurs résultats et rend possible la découverte de lésions avant le stade de cancer. Le frottis du col de l'utérus qui permet de trouver des cellules anormales est un examen extrêmement simple, indolore et peu coûteux, s'il est répété tous les deux ou trois ans. Il ne se fait encore qu'à titre individuel par votre gynécologue ou votre médecin traitant. Un dépistage organisé est testé dans plusieurs régions et sa généralisation à toute la France devrait se faire au premier trimestre 2018. Il inclut notamment un système d'invitations et de relances des femmes concernées par ce dépistage. Le cancer de la peau peut également être repéré assez tôt, puisqu'il se manifeste par une modification visuelle : tache pigmentée, changement d'aspect d'un grain de beauté. Si vous avez des grains de beauté ou des taches plus brunes, parlez-en à votre médecin.

□

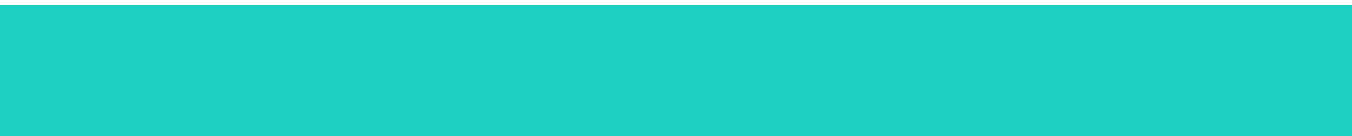
## **Pourquoi dois-je me faire dépister ?**

Sur le plan de la santé publique, le dépistage s'adresse à toute la population. Il s'agit de toutes les femmes de 50 à 75 ans pour le cancer du sein, de toutes les femmes de 25 à 65 ans pour le cancer du col de l'utérus, de tous les sujets de 50 à 74 ans (quel que soit leur sexe) pour le cancer colorectal. Vous faire dépister, c'est participer à une action efficace de santé publique, c'est aussi améliorer considérablement vos chances personnelles. Demandez conseil à votre médecin.

□

## **En l'absence de dépistage, que dois-je surveiller ?**

Certains signes d'alerte doivent vous inciter à consulter votre médecin. Il s'agit, notamment, d'une fatigue intense et durable, d'un amaigrissement, d'une modification du timbre de votre voix, d'une toux persistante, de la présence de sang dans les selles, de saignements entre les règles ou après des rapports, de pertes de sang alors que vous êtes ménopausée, de troubles inhabituels du transit intestinal, de l'évolution de l'aspect d'un grain de beauté, d'une grosseur ou du changement de la forme de votre sein, d'une grosseur dans le cou, sur un testicule, d'une plaie persistante.



En l'absence de dépistage, la prévention doit prendre le relais. Evitez de vous exposer aux facteurs de risque (tabac, alcool, surpoids...). Conservez une activité physique régulière, mangez des légumes et des fruits.

